

La somme totale des importations du Canada, durant la période de réciprocité commerciale, fut de \$247,095,709, ce qui est à peu près 88½ millions de piastres moins que le surplus exportable de la seule d'année 1894. Il est par conséquent évident, que de grands changements se sont accomplis depuis l'existence du traité de réciprocité, et que le surplus exportable des articles en question des Etats-Unis, est si considérable, que le libre échange leur ferait prendre la direction du Canada, où leur entrée offrirait le moins de résistance.

427. Pour mieux faire saisir ces changements, nous allons grouper les articles dont il s'agit.

1. Les articles que les Etats-Unis produisent maintenant avec un si grand surplus exportable, que le rétablissement de l'état de chose qui existait sous le traité, aurait plutôt l'effet de livrer le marché canadien aux Etats-Unis, que d'ouvrir le marché américain au Canada.

2. Les produits dont l'échange serait fait pour la raison de commodité.

3. Les articles pour lesquels il est probable que le Canada dans les conditions actuelles trouverait un bon débouché, sans avoir à les échanger.

428. Dans le premier groupe se trouvent le blé, la fleur de blé et autres grains et produits de grains, etc.

TABLEAU 1.

BLÉ, FARINE DE BLÉ, AVOINE, FARINE D'AVOINE ET TOUTES
CÉRÉALES QUI ENTRENT DANS LA FABRICATION DU PAIN.

Moyenne d'importation annuelle des Etats-Unis du Canada. Période de réciprocité.	Moyenne annuelle de l'exportation des Etats-Unis à tous les pays durant la période de réciprocité.	Valeur des exportations durant l'année 1894.
\$	\$	\$
9,628,472	42,350,077	165,579,522

TABLEAU 2.

	Moyenne annuelle des importations des Etats-Unis, du Canada. Traité de réciprocité.	Moyenne annuelle des exportations des Etats-Unis à tous les pays. Période de réciprocité.	Valeur des exportations durant l'année 1894.
	\$	\$	\$
Viandes	328,727	12,809,758	73,716,137
Saindoux	11,884	6,779,789	40,089,564
Animaux, toutes sortes.	2,509,233	* 1,803,980	33,378,442
Total.....	2,849,844	17,785,567	147,184,143

*Sous le traité de réciprocité les Etats-Unis ont importé pour une valeur de \$33,588,760, d'animaux de toutes sortes, et ont exporté pour \$11,941,001. La différence dans ces chiffres représente donc le montant exigé pour les besoins de la consommation locale.